

Sierra Leone



Environnement opérationnel

Contexte

Si l'on excepte quelques incidents isolés entre militants de partis rivaux, les élections présidentielles et législatives d'août 2007 se sont déroulées dans le calme en Sierra Leone. Au deuxième tour des élections en septembre, Ernest Bai Koroma, candidat du *All Peoples Congress*, a été élu président. Pour la commission électorale nationale et les observateurs internationaux, le scrutin a été libre et impartial.

Le déroulement des élections, les deuxièmes depuis la fin de la guerre civile en 2001, a été satisfaisant, mais le pays doit maintenant relever un défi majeur, celui du développement et de la bonne gouvernance. Jusqu'à 70 pour cent de la population – 5,7 millions de personnes au

total – vit au-dessous du seuil de pauvreté. Les Nations Unies, par l'intermédiaire de leur Bureau intégré en Sierra Leone (BINUSIL), soutiennent les droits de l'homme, la paix et la gouvernance dans le pays et assistent l'armée et la police.

Les réfugiés bénéficient d'un environnement de protection favorable en Sierra Leone, pays signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et de son Protocole de 1967. Après plusieurs années de pressions intenses de l'UNHCR, le Parlement a voté une loi nationale sur l'asile en mai 2007. La Commission nationale pour l'action sociale (NACSA) restera l'interlocuteur de l'UNHCR pour les affaires de réfugiés, rôle dont elle s'acquitte de manière efficace et professionnelle, sans mandat officiel, depuis plusieurs années. La NACSA va prendre en charge la gestion de tous les camps de réfugiés et soutiendra les efforts visant à faciliter l'intégration sur place des groupes restants de réfugiés libériens.

Besoins

L'UNHCR a facilité le rapatriement librement consenti de près de 30 000 réfugiés libériens entre octobre 2004 et juin 2007. Aujourd'hui, avec l'aide du Gouvernement, le Haut Commissariat met en œuvre une stratégie globale d'intégration sur place au profit des Libériens restés sur le territoire, soit 12 000 réfugiés hébergés dans des camps et 5 000 réfugiés vivant dans des agglomérations. L'UNHCR a progressivement cessé de dispenser une aide alimentaire et d'assurer des services médicaux et éducatifs dans les camps ; il s'attache à présent à favoriser l'intégration sur place des réfugiés avec le soutien des communautés et une assistance ciblée pour promouvoir l'autosuffisance. Dans cette optique, les autorités ont déployé des efforts considérables pour obtenir la coopération des chefs communautaires et des populations locales.

En 2008 et en 2009, l'UNHCR consacrera l'essentiel de ses ressources au programme d'intégration sur place. Dans les zones urbaines, il faudra expliquer aux réfugiés que les possibilités de réinstallation sont limitées. En coordination avec d'autres bureaux en Afrique occidentale, l'UNHCR encouragera une application plus large des protocoles de libre circulation de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et coordonnera les normes d'assistance pour les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains. Suite à l'adoption de la loi sur l'asile par la Sierra Leone, l'UNHCR renforcera la formation des fonctionnaires chargés de l'accueil des demandeurs d'asile et de la détermination du statut de réfugié.

Total des besoins

2008 : 6 575 657 dollars E.-U.

2009 : 4 000 742 dollars E.-U.

Objectifs principaux

- Promouvoir et appuyer l'intégration sur place de 17 000 réfugiés libériens.
- Adopter et mettre en œuvre des solutions durables pour les réfugiés qui ont des besoins spécifiques.
- Améliorer et renforcer la capacité nationale à assumer l'entière responsabilité de la protection des réfugiés.

Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

- Les réfugiés libériens qui ne peuvent rentrer dans leur pays d'origine reçoivent une aide pour s'installer sur place.
- Tous les réfugiés qui s'intègrent sur place reçoivent des papiers d'identité fournis par les autorités et bénéficient des programmes de l'UNHCR axés sur la communauté.
- Les zones touchées par la présence de populations réfugiées sont réhabilitées et les communautés d'accueil reçoivent une aide pour intégrer les réfugiés.
- Huit camps de réfugiés sont transformés en villages sierra-léonais. Les infrastructures et les services sont transférés aux autorités locales et/ou aux ministères concernés.
- Les autorités de Sierra Leone, dont la capacité a été renforcée avec l'aide de l'UNHCR, mènent les procédures de détermination du statut de réfugiés et appliquent la législation nationale relative aux réfugiés.
- Les normes d'assistance pour les réfugiés urbains sont rationalisées.
- Des solutions durables adéquates sont trouvées pour tous les réfugiés.

Stratégie et activités

L'objectif principal du programme est de faciliter l'intégration sur place des derniers réfugiés libériens et d'accroître leur autosuffisance. Pour y parvenir, l'Organisation aura recours à plusieurs moyens, dont l'aide juridique, les subventions aux petites entreprises et la formation professionnelle. Elle plaidera également en faveur du droit des réfugiés à travailler ou à entreprendre d'autres activités génératrices de revenus, et à bénéficier des services de santé publique ou d'éducation nationale. Jusqu'à 17 000 réfugiés libériens et environ 25 000 Sierra-Léonais, vivant dans huit communes qui accueillent des réfugiés dans les régions du sud et de l'est, dont les

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2008		Déc. 2008 / Janv. 2009		Déc. 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Libéria	17 000	17 000	14 150	14 150	10 950	10 950
	Pays divers	100	100	150	150	200	200
Demandeurs d'asile	Nigéria	100	100	-	-	-	-
	Pays divers	50	50	70	70	70	70
Réfugiés rapatriés		50	-	100	-	100	-
Total		17 300	17 250	14 470	14 370	11 320	11 220

viles de Bo, Kenema, et Freetown, bénéficieront du programme en 2008.

Au niveau gouvernemental, l'UNHCR aidera les autorités sierra-léonaises à prendre totalement en charge la protection et la gestion des réfugiés. Le renforcement de la capacité nationale facilitera en outre la transition de la phase des secours à celle du développement. L'UNHCR continuera à expliquer aux réfugiés que les perspectives de réinstallation dans un pays tiers sont très limitées et à promouvoir d'autres solutions durables, en particulier l'intégration sur place.

Contraintes

La Sierra Leone occupe l'avant-dernière place dans le classement des pays établi par les Nations Unies à l'aide de l'indicateur de développement humain, avec un taux de chômage particulièrement élevé chez les jeunes.

Nombre de réfugiés urbains nourrissent encore des espoirs peu réalistes quant à leur réinstallation dans un pays tiers et refusent toute opportunité de s'intégrer sur place. L'UNHCR est préoccupé, car cette résistance pourrait nuire non seulement à leurs propres perspectives d'intégration sur place mais aussi à celles des autres réfugiés.

Le Parlement a voté la loi sur l'asile et le Gouvernement a officiellement reconnu l'intégration sur place comme une

solution durable pour les réfugiés, mais la loi ne comporte aucune disposition particulière quant aux droits de résidence ou de naturalisation pour les réfugiés.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

	2008	2009
Nombre de bureaux	2	2
Effectif total	55	39
Fonctionnaires internationaux	9	4
Collaborateurs nationaux	46	35

Coordination

Le principal homologue gouvernemental de l'UNHCR sur la question des réfugiés est la NACSA. À mesure que l'Organisation réduira ses opérations dans le pays, le nombre de partenaires d'exécution diminuera. Cependant, le programme d'intégration sur place offrira l'occasion de forger de nouveaux partenariats. Ainsi, un groupe spécial

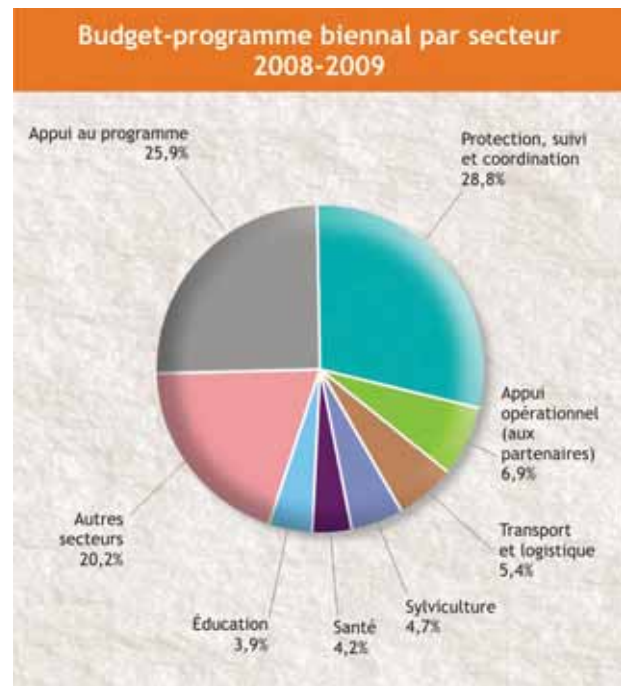


UNHCR/A. Mahacic

Réfugié libérien enseignant dans le camp de Tobanda, à Kenema.

réunissant des représentants du Gouvernement, de l'Équipe des Nations Unies dans le pays et des organisations non gouvernementales a été créé pour coordonner les efforts des partenaires opérationnels.

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
Organismes gouvernementaux : Commission nationale pour l'action sociale (NACSA).	
ONG : Caritas, Bureau de Caritas à Kenema, Comité international de secours, <i>Network Movement for Justice and Development</i> .	
Autres : PAM, VNU.	
Partenaires opérationnels	
ONG : IMC, MSF-Belgique.	
Autres : CICR, Équipe des Nations Unies dans le pays, FICR, OIM.	



Budget (dollars E.-U.)			
Activités et services	Budget-programme annuel		
	2007	2008	2009
Protection, suivi et coordination	3 938 186	1 835 698	1 210 670
Abris et autres infrastructures	185 714	270 000	110 000
Activités génératrices de revenus	0	100 000	50 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 420 786	430 000	300 000
Assainissement	48 929	160 000	70 000
Assistance juridique	104 286	150 000	120 000
Besoins domestiques	172 500	100 000	0
Eau	60 714	220 000	180 000
Éducation	214 142	260 000	150 000
Production vivrière	0	190 000	150 000
Santé	810 715	290 000	150 000
Services communautaires	434 357	90 000	70 000
Sylviculture	100 000	320 000	180 000
Transport et logistique	1 801 786	320 000	250 000
Vivres	16 071	90 000	20 000
Total des opérations	9 308 186	4 825 698	3 010 670
Appui au programme	2 663 510	1 749 959	990 072
Total	11 971 696	6 575 657	4 000 742